

Deux équipements en bois local pour accueillir le public à l'aire de la Mare Asse en forêt de Bord-Louviers

24 octobre 2024

Dans le cadre du partenariat en faveur de l'accueil du public en forêt, l'Office national des forêts (ONF) et l'Agglo Seine-Eure ont mis en valeur les berges historiques de la Mare Asse à Martot, en créant un abri ouvert et un ponton d'observation. Ce dernier permet en outre de préserver les abords de la mare et sa biodiversité, en évitant le piétinement. Ces deux équipements réalisés en bois local sont inaugurés ce 25 octobre en présence de nombreux élus, partenaires et usagers de la forêt.

Aménagement des aires d'accueil du public en forêt domaniale de Bord-Louviers

Située sur le territoire de la commune de Martot et accessible par Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'aire de la Mare Asse est l'un des sites les plus fréquentés de la forêt de Bord-Louviers avec des milliers de visiteurs chaque année.

Après la réfection et ré-organisation du parking, deux nouveaux équipements ont vu le jour en 2024 : un abri sur le parking pour protéger les visiteurs lors de courts arrêts, et un ponton d'observation sur la mare, pour un coût total de près de 75 000 € HT. Le ponton permet de canaliser les visiteurs et de limiter le piétinement sur les berges, en offrant un point de vue privilégié et de sensibilisation à la biodiversité de la mare.

La réalisation de ces aménagements, en concertation avec les partenaires locaux, s'inscrit dans le schéma d'accueil du public de la forêt domaniale de Bord-Louviers, porté par l'ONF et l'Agglo Seine-Eure. L'ONF et l'Agglo ont assuré respectivement 20 % et 80 % du financement de ces aménagements.

La création d'une identité singulière pour la forêt

Pour concevoir ces deux équipements en bois, l'ONF a missionné un groupement de maîtrise d'œuvre. Les agences d'architecture MWAH et Peaks avec le bureau d'études QSB ont été retenus pour leur démarche commune orientée par la recherche d'une architecture bas carbone, basse énergie et engagée dans la transmission des savoir-faire. Leur réalisation dessine une ligne visuelle et constructive commune aux deux équipements de la Mare Asse et à ceux des 4 Bacs. Pour ce dernier, deux équipements doivent aussi voir le jour courant 2025 : un abri identique à celui de la Mare Asse, et un petit théâtre de verdure au pied de l'ancienne voie ferrée, pour organiser des animations, spectacles et activités sportives.

Ainsi les quatre équipements présenteront une homogénéité dans leur style, se répondant d'un site à l'autre.

Des équipements réalisés en circuit-court

Dans un souci écologique, social et pédagogique, ces équipements ont été réalisés au maximum avec les ressources bois locales. 100 % des bois proviennent de la forêt domaniale de Bord-Louviers. Une scierie mobile est intervenue directement sur place pour scier les bois aux dimensions nécessaires. Une attention particulière a été portée à l'assemblage, en bois vert, des différentes essences présentes dans la forêt, telles que le douglas et le chêne, dans la construction de chaque aménagement.

Dans les années à venir, de nouvelles étapes sont d'ores et déjà prévues, avec l'installation d'autres mobiliers ainsi que des actions en faveur de l'Hottonie des marais, une espèce végétale protégée, présente autrefois dans la Mare Asse.

Biodiversité

En parallèle des aménagements pour l'accueil du public, une étude a été menée sur l'Hottonie des marais, disparue de la mare depuis plusieurs années. Parmi les facteurs empêchant son retour, la présence de poissons relâchés dans la mare est problématique. Les piétinements sur les berges empêchent également la végétation de se maintenir sur certains secteurs.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Curage de la mare (opération visant à enlever une partie de la matière organique accumulée au fond) dans le cadre des opérations annuelles d'entretien des mares menées par l'ONF.
- Réfection de la clôture pour canaliser la fréquentation et limiter le piétinement.
- Eventuelle intervention pour extraire les poissons, et amplification de la communication auprès des visiteurs pour décourager l'introduction de poissons dans la mare.
- Suivi pour évaluer si, à la suite de ces opérations, les conditions sont réunies pour un retour de l'Hottonie des marais.



A propos de l'ONF

Protéger et gérer durablement les forêts, agir pour le climat et la transition écologique, contribuer à l'attractivité et au développement durable des territoires, c'est préserver notre vie et celle des générations futures. Telle est l'ambition de l'ONF et de ses partenaires. Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de 3 objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com

🔍 www.agglo-seine-eure.fr

Suivez-nous sur

